

EDITORIAL:

Les "Salons" organisés par notre Association DSFF en 2001, 2003 et 2005 à l'occasion de la « journée européenne des langues », ont eu un tel succès qu'il a été décidé de les répéter à l'avenir tous les ans. Le 4^{ième} Salon « Langues et Communication », organisé cette année par la Fédération danoise des métiers de la communication et des langues, un des membres fondateurs de DSFF, s'est donc déroulé à Copenhague le 26 septembre dernier.

Le but de la journée européenne des langues est de sensibiliser les populations européennes à l'importance d'apprendre les langues étrangères.

Il semblerait que l'initiative n'est pas resté sans effet : selon la Commission Européenne, le nombre d'événements organisés à l'occasion de cette « journée » a constamment augmenté depuis son lancement en 2001. Par ailleurs, beaucoup de choses ont évolué durant cette même période et ceci, en partie, grâce aux initiatives du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne : recommandation de Barcelone (2002)¹, Plan d'action pour la promotion de l'apprentissage des langues (2003)², sans oublier les initiatives concrètes relatives à la formation, à la mobilité des étudiants, au financement d'échanges des classes, de jumelages etc. par l'intermédiaire des programmes Socrates et Lingua. C'est durant cette période aussi que les gouvernements commencent à réaliser qu'une politique des langues pourrait être nécessaire. On publie des rapports, on lance des études et on vote des déclarations. La dernière déclaration en date, votée par le Conseil des Ministres Scandinaves le 1^{er} septembre 2006³, est particulièrement intéressante pour plusieurs raisons. Elle recommande une politique des langues pour une région qui comprend 5 nations plus 3 régions autonomes et au moins 8 langues dont les 6 sont des langues « complètes ».

La politique des langues suggérée pour la Scandinavie et qui repose sur le principe des langues parallèles devrait assurer que tous les citoyens des pays nordiques sachent lire et écrire la langue ou les langues d'usage dans la région où ils résident, qu'ils soient capables de communiquer avec les habitants des autres pays nordiques dans une langue scandinave, et qu'ils aient une très bonne maîtrise d'une langue « internationale » ainsi qu'une bonne connaissance d'une 2^{ième} langue étrangère.

La déclaration décrit les moyens à mettre en œuvre (renforcement de l'enseignement des langues etc.) et se veut un modèle à suivre pour d'autres nations ou régions européennes.

Bien qu'on puisse déplorer que ce genre de recommandations ne sont que des déclarations d'intention sans force de loi, il est permis de supposer que certaines

¹ Voir editorial nr.10 (LSP & Professional Communication Volume 5, Number 2, October 2005).

² Journée Européenne des langues 2006. Entretien avec M. Figel'.

<http://europa.eu/languages/fr/document/90>

³ Deklaration om nordisk språkpolitik. Ministerrådsforslag vedtaget af Ministerrådet for Uddannelse og Forskning på MR-U 2/06 mødet, afholdt den 1. september 2006.

mesures ont été prises ces cinq dernières années dans les différents pays pour favoriser l'apprentissage des langues étrangères.

Dans les statistiques disponibles on trouve certaines indications.

De l'enquête Eurobaromètre 2005⁴ il ressort que le pourcentage des citoyens européens ayant une bonne maîtrise d'au moins une langue étrangère, serait passé de 42% en 2001 à 56% en 2005. Mais comme le dit M. Ján Figel', Commissaire européen en charge de l'Éducation, de la Formation, de la Culture et du Multilinguisme, dans un récent entretien, cette enquête ne se fonde que sur une autoévaluation et « nous avons besoin de données objectives sur l'efficacité des systèmes scolaires en matière d'enseignement des langues étrangères aux citoyens européens de demain ». Il souligne que l'UE a entrepris de mettre au point un indicateur européen de compétence linguistique et que d'ici deux ans nous disposerons des premières données fiables sur la compétence linguistique des élèves européens au sortir de l'enseignement obligatoire.

En attendant, d'autres statistiques nous montrent les progrès depuis la fin du siècle dernier. Notamment il ressort de l'étude « Eurydice »⁵ (financée par la Commission) que l'apprentissage d'une langue étrangère est imposé aujourd'hui aux élèves dès le niveau primaire dans presque tous les pays, que tous les élèves doivent poursuivre cet enseignement jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire et que l'enseignement d'une deuxième langue étrangère devient généralement obligatoire au niveau du secondaire.

Si l'enseignement durant la scolarité obligatoire semble ainsi en bonne voie, d'autres niveaux méritent par contre notre attention : une étude Eurostat de 2005⁶, portant sur 28 pays européens, montre le nombre de langues étudiées par élève dans le secondaire. Or si depuis l'an 2000 les chiffres sont pratiquement inchangés au niveau du collège (1,5 langue en moyenne), il y a une baisse d'environ 20% pendant la même période dans le second cycle (de 1,38 à 1,13 langue par élève).

Si cette évolution continue elle risque de déclencher une réaction en chaîne. Déjà le nombre d'étudiants dans les facultés de langues accuse une forte baisse et, à terme, l'Europe plurilingue pourra se trouver en manque de spécialistes de langues (enseignants, traducteurs, chercheurs etc.) à tous les niveaux et dans tous les domaines d'une société moderne.

Le comité de rédaction

⁴ Special EUROBAROMETER 243 "Europeans and their Languages" (Summary). http://www.eu.nl/public_opinion/archives/ebs/ebs_243_sum_da.pdf

⁵ Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe – Édition 2005. <http://www.eurydice.org/portal/page/portal/Eurydice/showPresentation?pubid=049FR>

⁶ Langues étrangères étudiées par élève. Enseignement secondaire (moyenne). Statistiques générales et régionales. Eurostat 2005. http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=1073.46870091&_dad=portal&_schema=PORTAL&p_product_code=CCA13072